

sur des alliés, il s'ensuit naturellement que ces alliés devraient compter à leur tour sur le Canada.

Comment peut-on nous affirmer que le Commonwealth britannique est une source d'embarras fâcheux? En premier lieu, il est impossible d'imaginer une alliance qui nous protégerait contre les Etats-Unis, si ce dernier pays optait pour une politique d'agression. Maintenir l'amitié des Etats-Unis doit donc être une des clefs de voûte de notre politique. Mais il nous incombe de prendre des mesures raisonnables, selon nos moyens, pour nous défendre contre toute attaque possible; au moins en attendant l'aide du dehors, nous devons disposer de quelque moyen de nous aider nous-mêmes. Il est vrai que les Etats-Unis ont intérêt à s'opposer à toute invasion du Canada, tout comme l'Angleterre a intérêt à s'opposer à tout envahissement du littoral français, belge ou hollandais. Mais il incombe au Canada,—comme à la France, à la Belgique, aux Pays-Bas,—de se protéger lui-même, d'aider à sa propre défense. Et ne vous y trompez pas: advenant l'attaque des Etats-Unis par un pays ennemi, la coopération du Canada serait d'importance vitale, et on l'exigerait si elle n'était offerte. Les officiers de la force aérienne des Etats-Unis s'inquiètent, nous affirme-t-on, de l'attitude du Canada relativement à la défense, advenant une tentative d'invasion des Etats-Unis par voie du Canada. Dans l'intérêt du Canada, il est donc urgent qu'il existe une entente parfaite entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et qu'il y ait coopération dans la défense du littoral sur le Pacifique. Mais une fois de plus, je vous le demande, la puissance maritime de la Grande-Bretagne n'est-elle pas un actif dont la sauvegarde nous est dictée par nos propres intérêts canadiens les plus sacrés?

Il nous faut envisager la situation telle qu'elle se présente et coopérer avec ceux en qui nous avons confiance, pour assurer la sécurité de notre territoire et la conservation de nos ressources. Je ne puis comprendre le raisonnement de ceux qui prônent la neutralité canadienne et qui s'opposent, en même temps, aux dépenses militaires. Les pays neutres sont les plus armés et les mieux protégés. Les lois militaires des Pays-Bas et de la Suisse sont considérées plus rigides que celles de toutes les autres nations du globe.

L'Union sud-africaine, dominion qui se trouve peut-être dans des circonstances sensiblement les mêmes que celles du Canada, augmente énormément ses moyens de défense dans le moment, beaucoup plus que nous ne le faisons. Je lisais, il y a deux ou trois semaines, le discours du trône prononcé à l'ouverture du Parlement de l'Union sud-africaine, où il

[Le très hon. M. Lapointe.]

était question de l'important accroissement des armements de ce pays. Il en est de même dans l'Eire. J'ai ici un exemplaire du—je ne saurais prononcer ce mot aussi bien que le chef de l'opposition (M. Manion)—*Diospoireachtai Párlaiminte*, le hansard du Parlement de l'Eire, pour le 16 février 1939, où je constate que M. Dillon a demandé à M. De Valera:

Ai-je bien compris le premier ministre lorsque j'ai cru l'entendre déclarer que, si nous continuions à fournir des denrées alimentaires à la Grande-Bretagne en temps de guerre, ce serait folie de prétendre que nous pourrions rester neutres?

A quoi M. De Valera répondit:

Je dois dire qu'il en serait ainsi...

Et observez bien ces paroles:

En réalité, naturellement, il ne saurait exister de neutralité dans une guerre moderne.

Je voudrais citer d'autres paroles de M. De Valera, à la page 719 de ce volume:

Rappelons-nous cependant que le maintien de la neutralité est ce qu'il y a de plus difficile, et peut-être même de plus coûteux, car, en essayant de garder le pays neutre, il faut envisager l'éventualité d'une attaque venant de n'importe lequel des belligérants. Si nous prenons parti pour l'un d'eux—et je parle du point de vue des dépenses pour les armements—notre problème sera plus facile sous le rapport des éventualités à envisager, le rôle que nous jouerons sera limité et, peut-être, les dépenses que nous aurons à encourir seront moindres. C'est précisément parce que nous ne nous sommes pas engagés et que nous ne voulons pas être entraînés dans une guerre de ce genre qu'il nous faut recourir aux mesures que nous prenons.

Les mesures, dans ce cas-là, étaient plus considérables, compte tenu des circonstances, que celles que doit prendre le Canada.

Pour terminer, je désire citer une partie d'un article éditorial qui a paru dans un grand journal catholique publié à Québec, *L'Action Catholique*. L'auteur en est l'ancien directeur de ce journal, décédé ces jours derniers, Jules Dorion, qui était à la fois un grand journaliste et un esprit indépendant. Il n'était pas partisan du gouvernement actuel et il n'appuyait pas non plus, que je sache, le parti de l'opposition. C'était un grand patriote et un homme d'un esprit supérieur. Ces lignes de lui contiennent les derniers avis qu'il a adressés à ses compatriotes, devant qui se pose le problème que nous avons à envisager aujourd'hui. Je vais lire cet article en français afin que les honorables députés qui parlent la même langue que moi le comprennent plus facilement. Il a paru dans le numéro du 21 janvier de *L'Action Catholique*. (Texte)

Notre pays évolue et grandit; c'est dans l'ordre des choses.

Que l'on se préoccupe de savoir au juste où il en est, s'il est hors de lisières et libre d'orienter seul ses destinées, rien de plus naturel.